

Bulletin de l'académie de Besançon

Analyses & résultats statistiques

L'enseignement de complément : langues et cultures de l'antiquité en 2016-2017

Avec la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, les langues et cultures de l'antiquité (LCA) peuvent être abordées au titre des enseignements pratiques interdisciplinaires. Les LCA peuvent également être enseignées à titre d'enseignement de complément, dès la 5^{ème}.

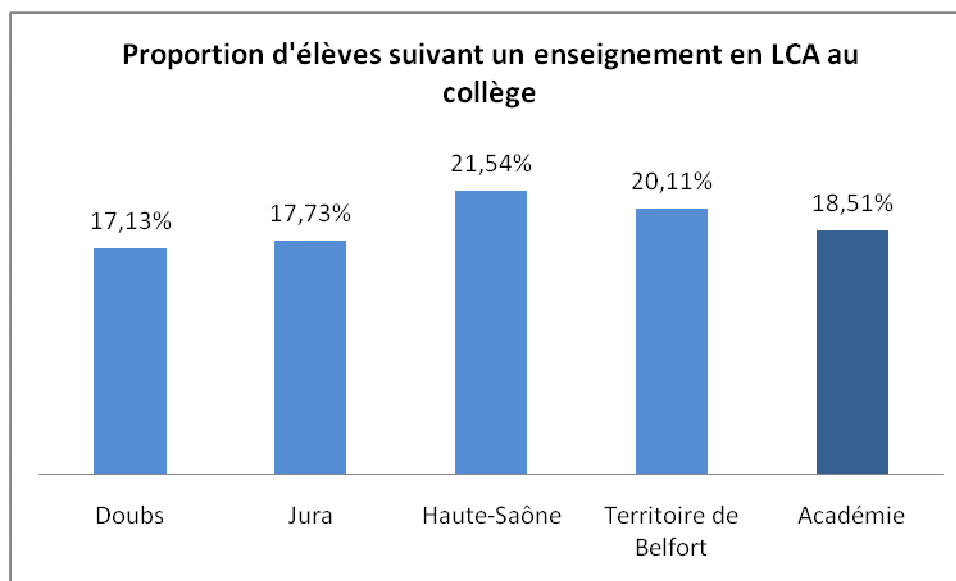
Cet enseignement est de 1h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et 2h en 3^{ème}. Les élèves ayant suivi cet enseignement peuvent bénéficier de 10 points aux épreuves du diplôme national du brevet si les objectifs d'apprentissage du cycle 4¹ sont atteints, et de 20 points si ces objectifs sont dépassés.

18,5% des élèves concernés bénéficient d'un enseignement en langues et cultures de l'antiquité au titre des enseignements de complément.

En 2016-2017, parmi les 40 760 élèves des collèges publics et privés sous contrat scolarisés en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, 7 543 ont choisi un enseignement de complément « Langues et cultures de l'antiquité », soit 18,5% . En 2015-2016, 308 élèves de plus suivaient cette option : les effectifs diminuent de 3,9%, en conséquence de l'évolution des effectifs globaux des collèges.

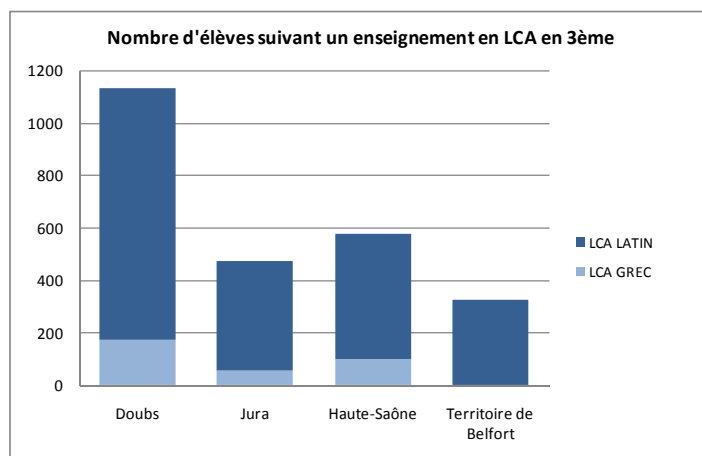
Dans le secteur privé, ce sont 899 élèves, soit 12,6% des effectifs concernés, qui ont choisi cet enseignement ; dans le secteur public, les 6 644 élèves concernés représentent 19,8% des effectifs de ces 3 niveaux. Sur les trois niveaux observés, la proportion est sensiblement la même : 18,6% en 5^{ème}, 18,3% en 4^{ème}, 18,7% en 3^{ème}.

La proportion d'élèves qui suivent cet enseignement diverge selon les départements. C'est en Haute-Saône que la proportion est la plus importante, avec 21,5% des élèves du cycle 4.



Source : BEA - constat 2016.

L'enseignement du grec est très minoritaire par rapport à celui du latin : seuls 327 élèves en bénéficient en troisième, soit 2,5% de l'ensemble. Cette proportion est néanmoins plus importante en Haute-Saône où 3,7% des élèves suivent cette option. 60 élèves suivent un enseignement de complément dans chacune des deux spécialités.



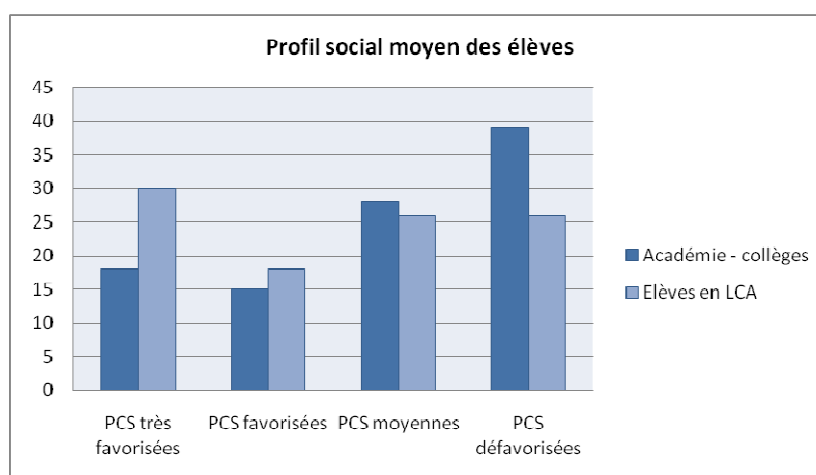
Source : BEA – Constat 2016 – Les élèves inscrits en latin et en grec sont comptabilisés 2 fois.

L'enseignement en LCA – Grec est dispensé dans une proportion d'établissements relativement faible : 2 collèges privés et 16 collèges publics. 108 des 109 collèges publics assurent un enseignement en LCA - Latin. Dans le secteur privé, tous les établissements n'assurent pas cet enseignement, présent dans 21 collèges sur 36.

La proportion d'élèves est cependant très variable d'un établissement à l'autre : dans certains établissements, il s'agit de seulement 5% des élèves, mais la proportion atteint par exemple 48% au collège Charles Masson de Blamont.

Un profil social et scolaire spécifique

La situation sociale des élèves qui choisissent un enseignement de complément LCA est extrêmement favorable : 30,4% d'entre eux sont issus de familles très favorisées, et seulement 25,7% de familles de PCS défavorisées. La proportion de PCS très favorisées s'élève même à 37% pour les hellénistes. Dans l'ensemble de la population des collèges de l'académie, la proportion de PCS très favorisées est de 18%, contre 39% de PCS défavorisées.



Source : BEA – Constat 2016

A la rentrée 2016, sur l'ensemble des élèves de l'académie, 9,5% des élèves accusent un retard scolaire, et 2,1% sont en avance à l'entrée en 6ème. Or, parmi l'ensemble des élèves qui suivent un enseignement en LCA, 3,8% seulement sont en retard, et 4,7% ont une ou deux années d'avance. Le profil scolaire des élèves est donc nettement plus favorisé que celui de la population totale.

Les filles sont surreprésentées parmi les élèves étudiés : elles sont 56%, alors que sur la totalité de la population concernée (élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} des collèges), elles représentent un peu moins de la moitié des effectifs. Il est à noter que la proportion de filles s'élève même à 67% parmi les 60 élèves qui étudient à la fois le latin et le grec dans le cadre de cet enseignement de complément.

Les élèves qui suivent l'enseignement de complément LCA ont majoritairement choisi l'anglais en 1^{ère} langue vivante ; cependant, la proportion qui a choisi l'allemand LV1 est plus importante que pour la population générale : 1 321 élèves ont fait ce choix, soit 17,5% de la population concernée. Au niveau académique, ce sont 11% des élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} qui ont fait ce choix.

En seconde langue, les élèves relevant du champ de l'étude ont également plus souvent choisi l'allemand que l'ensemble des élèves. Si au niveau académique, ils sont 25,7%, la proportion s'élève à 32,6% pour les latinistes et hellénistes. En conséquence, la proportion d'élèves ayant choisi l'espagnol est plus faible : 46,6% contre 58,6%.

L'organisation des enseignements au sein des établissements

Dans l'organisation des établissements, les élèves latinistes et hellénistes sont le plus souvent dispersés dans plusieurs divisions.

L'analyse effectuée sur le niveau 3^{ème} montre que malgré le petit nombre d'élèves suivant l'enseignement dans les établissements, leur répartition entre plusieurs divisions est la norme. Le tableau suivant compare la moyenne du nombre d'élèves inscrits en LCA par établissement, à celle du nombre d'élèves par division :

	Moyenne du nombre d'élèves de 3 ^{ème} en LCA par établissement	Moyenne du nombre d'élèves de 3 ^{ème} en LCA par division.
Secteur public	20,09	8,4
Secteur privé	13,05	6,2

Source : BEA – Constat 2016

Ainsi, par exemple, au collège Pierre et Marie Curie d'Héricourt, les 28 élèves de 3^{ème} hellénistes sont répartis sur 5 divisions. Les 25 latinistes, quant à eux, sont inscrits dans 4 divisions. Trois seulement de ces divisions sont communes à ces deux catégories d'élèves. Au collège Entre-deux-Velles de Saône également, les 27 hellénistes sont répartis dans 4 divisions, et les 40 latinistes dans 5 divisions, dont 3 sont en commun.

Le nombre maximum d'élèves pratiquant l'enseignement de complément LCA et inscrits dans une même division est de 18 dans le secteur privé, et de 21 dans le secteur public.

Très peu d'établissements inscrivent ces élèves dans une seule division. Dans ce cas, il s'agit d'établissements où le nombre d'élèves concerné est faible. Dans le secteur public, seuls six collèges ont fait le choix de regrouper ces élèves dans une seule division alors qu'ils sont plus de dix.

Les 659 heures d'enseignement recensées au titre des langues et cultures de l'antiquité, sur les 3 niveaux concernés, sont assurées très majoritairement par des professeurs de lettres classiques. Cependant, 27 heures sont assurées par des professeurs de lettres modernes.

Conséquence de l'organisation pédagogique choisie, les enseignements de langues et cultures de l'antiquité sont effectués en groupes. La taille moyenne de ceux-ci est de 17,84 élèves. Ces groupes sont légèrement plus importants en grec (19,65) qu'en latin (17,71). A titre de comparaison, la taille moyenne des groupes constatée en 2016-2017, pour les niveaux 5^{ème} à 3^{ème} des collèges, est de 22,78 élèves.

Et après le collège...

Sur les 2 473 élèves de troisième qui suivaient un enseignement de LCA en 2015-2016, 370 poursuivent en seconde générale et technologique, soit seulement 15%.

Sources : BEA, constat 2016 – Base Relais 2016 - APAE

ⁱ Cycle 4 : correspond aux années de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}